

**5 209 assurés du régime général ont perçu au moins un remboursement de TAMAPA, en Poitou-Charentes, en 2010.**

A partir des données de l'URCAM Poitou-Charentes, on estime à 5 290 le nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un remboursement d'un TAMAPA en 2010 en Poitou-Charentes et à **1 730 personnes** qui en ont bénéficié d'au moins quatre. (+10,3 % par rapport à 2009).

Pour ces dernières :

### Les hommes deux fois plus concernés.

La ratio H/F est de 2,5 ce qui veut dire que les hommes sont plus de deux fois plus nombreux à bénéficier de ces traitements que les femmes.

### Une prise en charge relativement tardive.

L'âge moyen est de 49 ans et 7 mois. Les femmes en sevrage sont en moyenne plus âgées que les hommes (50 ans et 6 mois vs 49 ans et 2 mois).

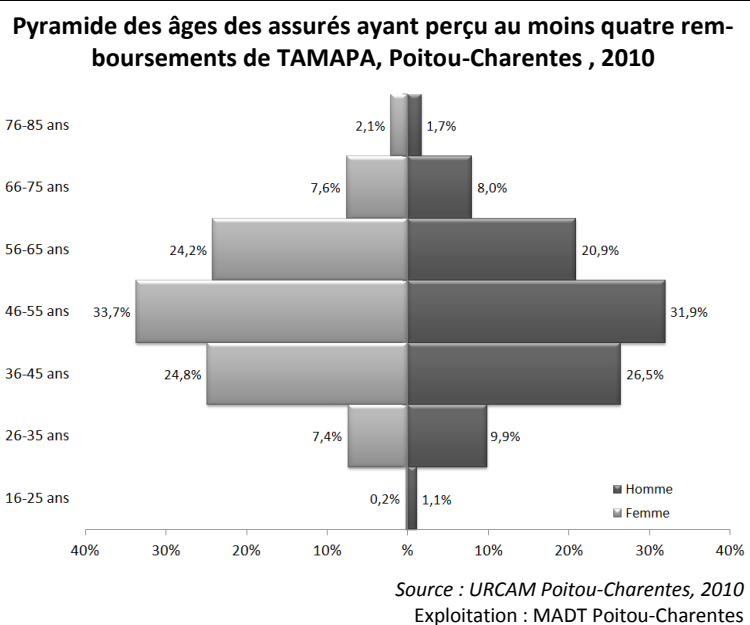
### Une précarité importante et davantage féminine.

16,2 % des assurés ayant reçu un remboursement de TAMAPA bénéficient de la CMU-C, alors qu'ils ne sont que 5,4 % à bénéficier de ce dispositif dans la région.

L'écart entre les hommes (14,3 %) et les femmes (21,1 %) est significatif.

*La base de données a été constituée d'après les remboursements de l'Assurance Maladie en 2010 pour les prescriptions de traitements d'aide au maintien de l'abstinence chez le patient alcoolodépendant (TAMAPA) les plus usités : Aotal®, Révia® et Espéral®. Elle concerne les assurés du régime général qui représentent environ 67 % de la population picot-charentaise.*

*Les médecins libéraux (généralistes comme spécialistes) ainsi que les prescripteurs hospitaliers sont inclus dans l'étude.*



# Les recours aux soins et la réduction des dommages

## TRAITEMENTS D'AIDE AU MAINTIEN DE L'ABSTINENCE

### Des disparités territoriales importantes.

Les Deux-Sèvres semblent particulièrement concernées par cette problématique puisque sur 10 000 assurés du régime général plus de 17 ont bénéficié en 2010 d'au moins quatre remboursements TAMAPA (Charente 13,0 ; Charente-Maritime 14,8 ; Vienne 14,5).

Taux de personnes ayant eu au moins quatre remboursements de TAMAPA pour 10 000 assurés du régime général, 2010

